

## Règlement des Colberyennes du dimanche 27 avril 2025

**Sous réserve de modifications imposées par les autorités compétentes.**

### 1 - Organisation :

Organisation : Association « Le Repère » - Schirmeck

Caractéristiques des circuits : Une course nature de 14 km (trail découverte), un trail de 29 km (trail court) et une course nature de 5km.

Participation : Épreuves ouvertes aux licenciés et non licenciés

Le 29 km (1000 d+) : né.es en 2005 et avant. (20 ans dans l'année)

Le 14 km (500 d+) : né.es en 2007 et avant. (18 ans dans l'année)

Le 5 km (180 d+) : né.es en 2009 et avant.

Les participants doivent être entraînés au terrain montagneux et familiarisés avec les imprévus qui peuvent survenir en montagne. Avant de prendre le départ, il vous est vivement conseillé de consulter la météo pour adapter votre tenue aux conditions qui peuvent être changeantes, tempétueuses et froides, notamment sur le 29 km qui propose un passage au-dessus de 1000 m d'altitude.

### 2 - Assurance :

L'assurance responsabilité civile est souscrite par l'organisateur en conformité avec les règles fédérales pour l'organisation de telles épreuves. Elle décline toute autre responsabilité.

### 3 - Inscription – tarifs :

Ouverture des inscriptions en ligne : jusqu'au 24/04/25 à 23h59.

Inscriptions papier : A nous faire parvenir le 24/04/25 au plus tard. (Association « Le Repère » – 169 Grand rue – 67130 Schirmeck –)

Courses	Tarifs	du	Tarifs	du	Tarifs	du	Places
	28/11/24 05/01/25	au	06/01/25 28/02/25	au	01/03/25 24/04/25	au	
14 km	16 €		18 €		20 €		350
29 km	26 €		30 €		34 €		350
5 km	9 €		10 €		11 €		200

*Nb : Des frais de services sont à prévoir sur le sportif.*

Frais de participation : non remboursables en cas de désistement (pour toutes les courses).

Annulation : une assurance annulation coureur peut être souscrite lors de l'inscription (Seuls les participants ayant souscrit cette assurance pourront prétendre à un remboursement auprès de l'assureur selon conditions spécifiées lors de la souscription)

Changement de course et transfert d'inscription : un coureur pourra demander à changer d'épreuve jusqu'au dimanche 13 avril 2025 par mail à l'organisateur sans remboursement de la différence en cas de tarif plus bas et avec paiement de la différence en cas de tarif plus élevé. Le coureur pourra également se faire remplacer sur la même course en faisant la demande jusqu'au dimanche 13 avril 2025.

En cas d'annulation de la manifestation en cas de force majeure, l'organisateur s'engage soit à rembourser l'intégralité du montant de l'inscription sauf frais de gestion, soit à reporter l'inscription sur la prochaine édition.

#### 4- Licence et PPS :

Votre inscription ne sera validée que si vous avez présenté lors de votre inscription interne :

- Une licence FFA , Athlé Entreprise, Athlé Running ou d'un Pass' Running en cours de validité le jour de la manifestation sportive.
- Ou, pour les majeurs, une attestation de parcours prévention santé datant de moins de 3 mois à la date de la course : <https://pps.athle.fr/>

**- Une autorisation parentale est obligatoire pour tous les coureurs mineurs, ainsi qu'une attestation de santé (Depuis le 7 mai 2021, les sportifs mineurs sont dispensés de certificat médical sous réserve que leur responsable légal ait complété une attestation de santé qui stipule qu'ils ont renseigné le questionnaire de santé ci-dessus et sous réserve que l'issue du questionnaire n'implique pas la consultation d'un médecin)**

[https://d3bj4phjcy77b9.cloudfront.net/28315/QUESTIONNAIRE%20DE%20SANTE%20MI NEURS\\_afiyhsoqz.pdf](https://d3bj4phjcy77b9.cloudfront.net/28315/QUESTIONNAIRE%20DE%20SANTE%20MI NEURS_afiyhsoqz.pdf)

Une autorisation parentale est obligatoire pour tous les coureurs mineurs.

**Sans présentation d'un de ces documents, l'organisation ne pourra vous remettre votre dossard.**

#### 5- Retrait des dossards :

Les coureurs pourront retirer leur dossard le dimanche 27 avril à partir de 7h30 au mémorial d'Alsace Moselle.

Important : **le dossard est à porter obligatoirement à l'AVANT et VISIBLE durant toute la course**, il ne doit pas être plié ou découpé ! Aucune réclamation ne sera acceptée en cas de perte ou de dégradation du dossard.

#### 6 - Départ des courses :

Tous les départs et arrivées auront lieu au Mémorial Alsace Moselle, Allée du Souvenir Français, 67130 Schirmeck.

- 9H00 : Départ du 29 km.
- 9H30 : Départ du 14 km.
- 11H15 : Départ du 5 km

#### 7 - Barrières Horaires :

Deux barrières horaires sont mises en place : au-dessus du Colbéry km 6,2 ( 1 heure 5' de course ) et au Col entre les deux Donon km 8,9 ( 1 heure 35' de course ) pour les coureurs du **29 km, ceci pour des raisons techniques, sécuritaires et administratives**. Les participants qui arriveront au-delà au km 6,2 seront directement orientés vers l'arrivée comme les coureurs du 14 km et ceux qui arriveront au-delà au km 8,9 seront directement orientés vers le Col de l' Engin ou rapatriés s'ils ne sont pas en mesure de continuer.

Important : en cas d'intempéries et pour toute raison de force majeure, l'organisateur se réserve le droit de raccourcir ou de modifier les parcours.

#### 8 - Règles en course et matériel :

- Il sera interdit à toute personne non munie d'un dossard de courir à côté d'une personne en course en particulier dans le dernier km afin de respecter une équité entre les athlètes, sous peine de disqualification.
- Bâtons pliables autorisés à partir du kilomètre 1 pour le 14 km et le 29 km.

Matériel obligatoire : gobelet pour le 14 km et le 29 km ainsi qu' une réserve d'eau (au moins 0,3 l).

En cas d'intempéries : veste imperméable et couverture de survie pour le 29 km.

L'organisation se réserve le droit de rajouter du matériel obligatoire en fonction des conditions météorologiques.

## 9- Chronométrage

Le chronométrage des courses sera assuré à l'aide de puces électroniques par la société Chrono compétition.

## 10- Ravitaillement :

Il y aura deux points de ravitaillement pour le 14 : au km 5,3 ( Colbéry ) et au km 8,9 ( Colbéry 2ème passage ) et quatre points pour le 29 : au km 5,3 ( Colbéry ) , au km 8,9 ( Col entre les deux Donon ) , au km 13,6 ( Col entre les deux Donon 2ème passage ) et au km 23,9 ( Colbéry 2ème passage ) pour le 29 km. **Prévoir un gobelet et une réserve d'eau, il n'y aura aucun gobelet fourni aux ravitaillements.**

Parce que nous aimons la nature, respectons-la !  
Ne jeter ni papiers, ni emballages de barres, ni tubes.  
Quelques grammes en plus dans vos poches ne vous retarderont pas.  
Toute personne ne respectant pas cette règle **sera disqualifiée.**

Un ravitaillement est également prévu à l'arrivée.

## 12 - Vestiaires :

Les vestiaires, toilettes et les consignes seront accessibles au Mémorial.

## 13 – Secours :

Protection civile 67

## 14- Hébergement :

Pour trouver un hébergement, vous pouvez vous renseigner auprès de l'Office de Tourisme de la vallée de la bruche : 03 88 47 18 51

<https://www.valleedelabruche.fr/>

## 15 - Restauration :

La restauration sera assurée par la ferme des Fougères de Belmont. Ils vous proposeront un burger avec une galette de pommes de terre au prix de 13 € en pré réservation et 15 € le jour J disponible en version végétarienne ( 2 galettes de pommes de terre ). Des buvettes et stands de bière seront installés en extérieur à l'arrivée.

## 16 - Résultats :

Envoyés individuellement à chaque coureur par mail.  
Affichage après chaque course  
Visible sur le site de la course et sur le sportif.

## 17 - Récompenses :

Présence obligatoire à la remise des récompenses pour le retrait des lots. Aucun lot ne sera envoyé ou donné ultérieurement.

La remise des lots se fera au Mémorial à partir de 12h30. Toutes les récompenses non retirées seront attribuées par tirage au sort pour les coureurs encore présents.

### 29 Km au scratch: Hommes et femmes.

Place	Lots
1	Valeur de 150 € + trophée en bois.
2	Valeur de 100 € + trophée en bois.
3	Valeur de 75 € + trophée en bois.
4 à 5	Un lot

### 14 Km au scratch : Hommes et femmes.

Place	Lots
1	Valeur de 100 € + trophée en bois.
2	Valeur de 75 € + trophée en bois.
3	Valeur de 50 € + trophée en bois.
4 à 5	Un lot

### 5 km au scratch : Hommes et Femmes

Place	Lots
1	Valeur de 50 € + médaille en bois
2	Valeur de 40 € + médaille en bois
3	Valeur de 30 € + médaille en bois
4 à 5	Un lot

Récompenses par catégories : La première et le premier de toutes les catégories recevront un lot.

PS : Attention, les récompenses ne sont pas cumulables pour celles et ceux qui finissent sur le podium au scratch . *Exemple : la 3ème du scratch du 29 km est M1 : c'est la 2ème de cette catégorie qui recevra le prix. Par contre les récompenses peuvent se cumuler pour les 4èmes et 5èmes places.*

- Lot coureur : Un savon gravé

18 - Droit à l'image / Coordonnées mail :

Tout concurrent renonce expressément à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve. Il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés concernant l'utilisation faite de son image et coordonnées mail.

19 - Covoiturage - Pratique :

<https://www.covievent.org/covoiturage/colberyennes/467656d923ea412303f9b24bf92e74e5>

Pensez au covoiturage et aux transports en commun : la course est accessible en TER depuis la gare de Schirmeck.

Parkings : Supermarché Match (à privilégier), parking du Bergopré, parking du Mémorial (uniquement une partie du bas).

Parkings vélos : plusieurs arceaux

WC au mémorial.

L'organisation se réserve le droit de modifier le parcours, d'arrêter ou d'annuler une épreuve sans que cela ne puisse donner lieu au versement d'indemnités par l'organisation.

Tout participant aux courses des Colberyennes doit avoir pris connaissance du présent règlement et en accepte les clauses.

